

CR de la réunion « Coursus Classe à Horaire Aménagé Danse » pour les parents le 26 Février 2009

Département Danse - Conservatoire de Lyon

COLLEGE

- Réunion tenue par **Maryse Egasse**, Conseillère aux études chorégraphiques, et professeur de danse classique.
- Cette réunion s'adressait aux parents dont les enfants veulent entrer en cursus CHAD soit en primaire, soit au collège, soit au lycée.

Note du CPAC :

*Les CHAD, les **Classes à Horaire Aménagé Danse**, intègrent la pratique de la danse et des enseignements artistiques sur le temps scolaire.*

L'enseignement général est toutefois complet, bien qu'allégé en heures, donc nécessite pour l'enfant la capacité à l'assimiler plus rapidement que dans une école traditionnelle

Entrée en CHAD au collège (2^{ème} cycle du conservatoire)

Comme en primaire, l'enfant qui souhaite entrer en CHAD au collège doit être très motivé.

Cela est nécessaire pour se lever tôt et traverser parfois la ville pour être à 7h45 au collège ou à 8h45 au conservatoire, mais quand l'école est finie, on a terminé les matières artistiques, cela représente un confort pour les enfants.

(Note du CPAC : Il reste à l'enfant à faire les devoirs du collège qui sont plus nombreux qu'en primaire. Ces devoirs peuvent aussi se cumuler avec les exercices qu'il n'a pas pu terminer en classe, faute de temps. La capacité des enfants à suivre l'enseignement à un rythme rapide est indispensable, car le programme à assimiler est le même que les enseignements traditionnels).

Maryse Egasse conseille fortement cette formule de classes à horaire aménagé pour l'apprentissage de la danse.

Grand avantage : les matières scolaires sont imbriquées avec les matières artistiques

EMPLOI DU TEMPS :

Au collège, les cours, comme en primaire sont allégés en heures, bien que l'enseignement général y soit complet :

Exemple en 5eme donnée par un parent présent :

- 1h de latin au lieu de 2
- 1h en techno au lieu de 1h30
- 1h en physique au lieu de 1h30
- Deux fois moins d'EPS (éducation physique et sportive)

L'enfant en CHAD 2^{ème} cycle vient danser 3 fois par semaine au conservatoire
Il a une proportion plus importante d'enseignement de la discipline qu'il a choisie (classique ou contemporain) + un complément dans deux disciplines complémentaires (classique ou contemporain et jazz)

Exemple en Sixième CHAD

Par semaine :

- 4h30 de discipline principale de danse (classique ou contemporain)
- 1h30 de discipline complémentaire de danse (contemporain ou classique)
- 1h30 de danse jazz
- 1h15 de formation musicale (FM)

Ponctuellement

- 1h15 d'histoire de la danse, le cours de FM est plus court

Faire des disciplines complémentaires permet à l'enfant de changer d'option en cours de cursus si besoin.

Au conservatoire, l'élève CHAD de 6^{ème} et 5^{ème} a une semaine dense :

Il (elle) danse tout le lundi après midi, tout le jeudi matin et tout le vendredi après midi

Il (elle) a cours au collège les autres demi journées et le mercredi matin.

Ces horaires sont validés conjointement par le collège et le conservatoire.

Exemple d'emploi du temps en Sixième donné par le CPAC:

CHAD CLASSIQUE

Lundi : 3h de danse :

- 14h30 – 16h00 : danse contemporaine
- 16h05 – 17h35 : danse classique
-

Mercredi : pour les garçons :

- 18h45 – 20h15 : danse classique garçon

Jeudi : 1h30 de danse + FM ou histoire de la danse

- 08h45 – 10h15 : danse classique
- 10h30 – 11h45 : formation musicale ou histoire de la danse

Vendredi : cours de discipline principale et un cours de jazz

- 13h15 – 14h45 : danse classique (pointe pour les filles)
- 16h00 – 17h15 : danse Jazz

CHAD CONTEMPORAIN

Lundi : 1h30 de danse :

- 14h30 – 16h00 : danse contemporaine

Jeudi : 1h30 de danse + FM ou histoire de la danse

- 08h45 – 10h15 : danse classique
- 10h30 – 11h45 : formation musicale ou histoire de la danse

Vendredi : cours de discipline principale et un cours de jazz

- 13h15 – 14h45 : danse contemporaine
- 16h00 – 17h15 : danse Jazz

Pas de cours le samedi en CHAD, mais les élèves ont la possibilité de prendre d'autres cours en horaires traditionnels (autres disciplines) les mercredis, les soirs et les samedis.

Mais la discipline principale doit être maîtrisée.

Les garçons ont un cours spécifique en classique le mercredi auquel les primaires peuvent aussi assister

Au collège (à partir de la 5ème) ils peuvent assister au cours d'adage (pas de deux)

TEST D'ENTREE

(13 mai 2009, résultat en juin)

Le TEST d'entrée en CHAD au collège concerne les enfants de CHAD primaire ou d'enseignements extérieurs au conservatoire.

Ce test est constitué d'un cours de danse en présence du jury dans la discipline choisie par l'enfant (classique ou contemporain). Si l'enfant hésite, il peut passer les 2 épreuves pour classique et contemporain et choisir à l'issue du Test.

Le conservatoire peut lui autoriser de n'entrer que dans une des disciplines proposées.

Les enfants n'ayant pas le niveau requis pour entrer en CHAD dans la discipline qu'ils ont choisi ont 2 solutions

- soit continuer cette discipline (classique ou contemporain) en enseignement traditionnel au conservatoire (cours après la classe et le mercredi)
- soit choisir de changer son orientation artistique

En classique, un test de pointes sera demandé en 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}

En contemporain, un test de composition sera demandé en 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}

L'examen des sixième et cinquième se font ensemble (1h30 avec les pointes seulement pour les cinquième par groupe) et spécial garçon

Si l'enfant n'a jamais pratiqué la discipline choisie, il peut néanmoins passer le test et le jury décidera de son aptitude pour cette discipline. Son adaptation à cette discipline se fera ensuite progressivement tout au long de son cursus.

Côte scolaire, les dossiers scolaires des 2 années précédentes servent à l'admission de l'enfant.

L'enfant requis doit avoir un bon niveau, (ou moyen si l'enfant a de grandes aptitudes à la danse).

DEPLACEMENTS

Les déplacements entre le conservatoire et le collège se font sous la surveillance d'un accompagnateur du collège.

(Note du CPAC : les cartables sont portés par les enfants)

CANTINE

Les danseurs déjeunent toujours à la cantine du collège ou en famille.

Ils ont des ont des priorités de passage à la cantine du collège les jours où cela est nécessaire.

Ils doivent le faire valoir auprès des surveillants.

CONSEILS DE CLASSE

Les responsables pédagogiques du conservatoire assistent au conseil de classe du collège.

Les responsables pédagogiques du collège assistent au conseil musical du conservatoire.

Donc les dossiers des enfants sont bien connus par les professeurs.

EVALUATION

Tous les 2 mois, une évaluation est faite par les professeurs et communiquée aux parents. En fin d'année, une commission se réunit pour vérifier le travail de l'enfant et son passage dans la classe supérieur

L'enfant passe en général sans problème de la 6^{ème} à la 5^{ème}.

A la fin de 5eme on vérifie sa capacité à entrer en 4^{ème} CHAD (on vérifie si les études ET la danse évoluent dans les mêmes proportions).

L'enfant peut être conseillé de rejoindre les horaires traditionnels si son évolution n'est pas suffisante car les horaires aménagés imposent de suivre les 2 cursus au même rythme. On ne pas redoubler seulement une des 2 disciplines (danse ou enseignement général) car les horaires ne le permettraient pas.

Seul l'enseignement traditionnel au conservatoire le permet.

D'autre part, les recrutements d'entrée en CHAD se faisant à tous les niveaux, le maintien d'un enfant en quatrième s'il a du mal à suivre pourrait empêcher l'entrée d'enfants venant de l'extérieur.

Les changements d'orientation sont aussi possible entre classique et contemporain en repassant le TEST de danse contemporaine.

Dans l'autre sens, c'est moins accessible car la technique requise en classique est importante, mais c'est quand même possible

Si on ne réussit pas dans les 2 disciplines classique et contemporain, on peut continuer au collège et étudier la danse en horaire traditionnel
Le collège garde l'enfant dans la classe suivante, évitant ainsi de changer d'établissement.

EFFECTIFS

Les élèves étant regroupés pour certains cours, les effectifs CHAD sont de 12 élèves en classique et 12 en contemporain maximum (mais l'idéal est 8)

Car $2 \times 8 = 16 = \text{OK}$ pour la taille de nos studios de danse, alors qu'à 24, cela devient plus exigü.

FIN DE 2^{ème} CYCLE CHAD et entrée en 3^{ème} CYCLE CHAD

En fin de troisième, les danseurs passent le « Brevet d'Etude Chorégraphique » pour valider la fin des études de second cycle au conservatoire.

. (C'est l'équivalent du brevet des collèges).

Cela permet aussi de déterminer si l'enfant de fin de 3^{ème} est apte à intégrer un 3^{ème} cycle PRE Professionnel (CEPI)

SEANCE DE QUESTIONS/REPONSES (2^{ème} Cycle)

QUESTION : la danse Jazz va-t-elle être prochainement proposée comme discipline principale ?

REPONSE : un nouveau poste de professeur de Jazz doit être créé pour cela. Nous avons déjà un professeur pour 16 h par semaine, mais cela ne suffit pas. Ce poste est en perspective, mais nous ne savons pas pour quand, Peut-être à la rentrée 2009, ou dans un an ou dans 2 ans. De toute façon, cela commencera progressivement par le 3^{ème} cycle, puis sera proposé au 2^{ème} et enfin au 1^{er} cycle

QUESTION : En 6eme et 5eme les danseurs et maîtrisiens sont-ils ensemble ?

REPONSE : L'an, prochain, les danseurs seront mélangés avec des élèves non en horaires aménagés (préconisation ministérielle)

QUESTION : Y a-t-il des possibilités d'hébergement quand on habite loin ?

REPONSE : Non, il n'y a pas d'internat au conservatoire et pas d'autre solution envisagée

Le seul recours est de se tourner vers les institutions privées tels que les Foyers de jeunes filles ou encore de trouver une famille d'accueil.

Demander pour cela les adresses au service scolarité ou contacter les 2 associations de parents d'élèves du conservatoire dont les panneaux d'affichage se trouvent à côté de la salle d'attente (juste après la salle Debussy).